TRENTE-TROISIÈME ANNEE — N° 217 Le numéro 5 centimes DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 1903

Administration et Rédaction
13, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

O. I. X. † M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
MAASSENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces 1re Liaison	Réclames 1re Liaison
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Étranger,	25 »	— »

N.-D. des Sept-Douleurs

Nouvelles du jour

Les dissentiments qui travaillaient le ministère anglais faisaient se demander qui resterait maître de la place : Chamberlain avec ses projets fiscaux, ou Ritchie, ministre des finances, et tous les partisans du libre échange. *La crise éclate : les uns et les autres s'en vont,* laissant lord Balfour ahuri !

La raison du départ de M. Ritchie et de lord Hamilton, ministre des Indes, ainsi que de quelques autres qui pourraient encore les suivre, s'explique aisément. Lord Balfour, premier ministre, a versé dans le protectionnisme et le courant qu'il veut imprimer au cabinet leur déplaît. Ils tirent leur révérence : *c'est dans l'ordre du régime parlementaire.*

Mais M. Chamberlain, qui a triomphé en gagnant le premier ministre à ses idées, pourquoi part-il ? *C'est ici que les* versions diffèrent. Les journaux de l'opposition soupçonnent anguille sous roche.

Le *Morning Leader* (radical) prétend que l'action de M. Chamberlain est un procédé de tactique électorale combiné avec M. Balfour.

« Le premier ministre, affirme ce journal, est du même avis que le ministre des colonies, mais il ne veut pas s'avancer trop loin, pour ne pas mettre son administration en danger. »

D'après le *Morning Leader*, M. Chamberlain va, dès maintenant, s'atteler à la tâche de « travailler » les électeurs, et, le jour où ces derniers seront maniables, M. Balfour demandera l'avis du pays en provoquant des élections législatives.

Le *Daily News* (libéral) est d'un avis à peu près semblable à celui du *Morning Leader*.

Nous croirions plutôt que M. Chamberlain, esprit entier et résolu, n'est pas complètement satisfait de l'adhésion nuancée que lord Balfour a donnée à ses projets protectionnistes. Lord Balfour trouva qu'il faut passer quelque temps à discuter l'idée de M. Chamberlain, *à la faire pénétrer dans le public,* à la faire mûrir en la débarrassant de ce qui peut la rendre odieuse ou suspecte comme le renchérissement des denrées de première nécessité ou comme les droits préférentiels au profit des colonies.

« De ce train-là, on ne pourra pas arriver avant longtemps », se sera écrié M. Chamberlain.

Et le ministre des colonies a pris la résolution de sortir du pouvoir pour y rentrer un jour plus fort. Il recule pour mieux sauter.

Pour le moment, il a sauté dehors. Pourra-t-il avec la même aisance, dans quelques mois, sauter dedans ?

Il l'espère. Il y compte. Il va s'acharner au travail de propagande, remuer les masses en faveur du protectionnisme. Les élections générales se feront avec cette plate-forme. S'il est victorieux, il montera au Capitole, d'où il chassera les oies libre-échangistes. La tâche est hardie, et il faut admirer celui qui s'y attelle. M. Chamberlain a une idée, encore impopulaire, et il veut y convertir ses concitoyens. Il laisse aux hommes d'Etat français, Waldeck-Rousseau, Combes et Cie, la piteuse résignation de devoir se dire en parlant des majoritards : « Il faut bien que je les suive puisque je suis leur chef. »

Lui veut être chef et être suivi.

Ce Chamberlain a eu des torts. Sa politique extérieure a été détestable par son absence de scrupules. Mais ce n'est pas un homme politique qui a le ventre bourré de paille. Bravo ! Joé !

***

L'empereur Guillaume est à Vienne depuis hier matin. Les journaux autrichiens sortent leurs clichés des grands jours pour célébrer l'amitié austro-allemande, gardienne de la paix de l'Europe. Ils ajoutent que, dans l'entrevue des deux souverains, il sera question du renouvellement des traités de commerce et de la situation des Balkans.

Oh ! très peu ! Et pourquoi les deux empereurs s'occuperaient-ils des Balkans ? Nous savons très bien ce que veulent les Chancelleries de Berlin et de Vienne. Guillaume II a dit son mot dans la première, et le czar a dit le sien dans la seconde, car il est notoire que l'empereur d'Allemagne dirige la politique extérieure de l'Empire et que l'Autriche n'agit que sur les conseils des autres grands Etats, le plus souvent de l'Allemagne, mais cette fois de la Russie.

Le représentant diplomatique de l'Allemagne, à Sofia, a adressé au gouvernement bulgare une note confirmant que la Bulgarie n'a à compter sur aucun appui en cas de conflit avec la Turquie Le représentant de l'Allemagne insiste sur la nécessité pour la Bulgarie de rester calme ; il déclare que, si la principauté est impuissante à empêcher le passage des bandes, l'Autriche et la Russie en prendront note et chargeront la Turquie d'exercer le droit qui lui appartient de défendre son territoire contre les incursions du dehors et maintenir l'ordre chez elle.

Ainsi l'Allemagne n'hésite pas à abandonner les Macédoniens à la férocité turque. Puis, elle se tourne du côté des Bulgares pour les prier de rester calmes. Bulgares, on assassine vos frères les Macédoniens, mais à vous, on ne touche pas : restez calmes !

Pendant ce temps, les ambassadeurs de Russie et d'Autriche-Hongrie à Constantinople annoncent qu'ils étudient « la possibilité d'élargir sur certains points le programme tracé l'année dernière pour les réformes à introduire en Macédoine. »

Le nouveau programme serait présenté à l'empereur d'Autriche, lors de sa prochaine entrevue avec le czar.

On attend donc le czar pour pouvoir porter remède à la situation. Mais Sa Majesté n'est pas pressée. Les cris des chrétiens qu'on égorge ne lui font pas mal au cœur. Sa Majesté ne dérangera pas le plan de son voyage et ne veut arriver à Vienne que le 1er octobre !

Et, d'ailleurs, que proposera-t-on à sa signature ? Les ambassadeurs veulent « élargir les réformes » qui n'ont encore atteint personne jusqu'ici. Les Turcs s'en sont mognés.

Parler d'élargir ! Il faudrait serrer. Il faudrait dire au Sultan : « Votre gouvernement est incapable de gouverner. Demain, vos pachas feront leurs malles. Un commissaire des puissances commandera dans les vilayets. »

Il y a quelqu'un, à Constantinople, qui aurait pu tenir ce langage. C'est M. Constans, l'ambassadeur de France. Mais son gouvernement, docile serviteur de la Russie, ne le lui permet pas.

Ose-t-on espérer quelque initiative généreuse de la part de l'Angleterre ?

Depuis quelques jours, les grands journaux londoniens publient des charges à fond contre le régime ottoman et même contre la personne du Sultan. Des meetings sont tenus dans toutes les villes de la Grande Bretagne en faveur des Macédoniens, et les pasteurs des différents cultes organisent une campagne pour exercer une pression sur le gouvernement britannique et l'amener à intervenir efficacement.

Cette pression aurait réussi, si l'on en croit le *Daily Chronicle* qui publie que le gouvernement anglais a décidé de prendre des mesures en vue de mettre fin aux massacres de Macédoine.

Des représentations diplomatiques seraient faites à Constantinople et elles seraient soutenues par l'envoi d'une escadre anglaise.

Il est, malheureusement, fort à craindre que la crise ministérielle à Londres ne fasse ajourner sinon oublier ces bonnes dispositions.

***

La réponse du roi des Belges, souverain de l'Etat indépendant du Congo, à la note anglaise, va parvenir à Londres d'un jour à l'autre. On s'attend à ce qu'elle refuse de reconnaître le droit d'une intervention de la part des puissances signataires de la Convention de Berlin, dans la question du traitement des indigènes de la part des fonctionnaires du Congo. La note dira que cette question est une question d'intérieur, où les puissances n'ont rien à voir, et que l'administration de l'Etat indépendant du Congo n'a jamais commis d'injustice ni de faute d'aucune sorte.

La note dira aussi qu'elle ne craint pas les résultats d'une enquête et qu'une demande d'investigation ne serait repoussée que si cette demande présentait un caractère anticonstitutionnel.

En outre, il y sera indiqué que la question congolaise est essentiellement d'ordre privé et que la Convention de Berlin a assumé la propriété de tous les terrains inoccupés du Congo.

Le roi des Belges déclare que l'administration du Congo n'a pas commis d'infraction aux termes de la Convention. *Tout ce que l'Etat indépendant a fait de* ces terrains a été d'en accorder l'exploitation à certaines Compagnies pour y recueillir le caoutchouc.

La note demandera que cette dernière *question, qui met en cause des intérêts* commerciaux, soit soumise au Tribunal d'arbitrage de La Haye, à condition que l'enquête du Tribunal porte sur tous les *territoires du bassin congolais, c'est-à-*dire des territoires appartenant à la France, à l'Allemagne, au Portugal, aussi bien que sur celui de l'Etat indépendant.

L'écrit du roi des Belges prétend que les indigènes du Congo n'auraient aucun droit sur l'exploitation du caoutchouc parce qu'ils n'en soupçonnaient pas l'existence *avant que les Européens en* fissent la découverte.

***

Les éléments les plus modérés du parti socialiste italien viennent de se séparer avec éclat de la fraction intransigeante dirigée par M. Ferri, directeur de l'*Avanti*, qui persiste dans son idée de vouloir organiser des manifestations hostiles à l'occasion de la prochaine venue à Rome du czar Nicolas.

On commente beaucoup un article de M. Bissolati, ancien directeur de l'*Avanti*, qui combat énergiquement l'idée lancée par M. Ferri.

*Dans la fraction socialiste intransi*geante, on se montre très irrité d'un article du *Secolo*, le grand organe radical, qui déclare que le parti socialiste italien, en combattant un rapprochement de l'Italie avec la Russie, agit à l'encontre des véritables intérêts de la démocratie italienne.

On prévoit que la tentative de M. Ferri, de troubler le voyage du czar, aboutira à un fiasco complet.

***

Le ministre des Etats-Unis, à Bogota, a télégraphié au Département d'Etat de Washington que le rapport et le contre-projet de la Commission interparlementaire du canal ont été adoptés à l'unanimité par le Sénat colombien en première lecture.

Le contre-projet, qui élève de 50 millions à 100 millions la somme à payer par les Etats-Unis à la Colombie pour le transfert du canal, s'écarte trop du texte du traité pour être accepté par les Etats-Unis. Ceux-ci l'ont fait savoir à la *Colombie*.

LETTRE DE PARIS

(Corresp. particul. de la *Liberté*.)

Paris, 17 septembre 1903.

Faut-il reparler des fêtes de Tréguier? L'écho n'en est pas éteint. Des bruits nous arrivent encore de la petite ville où Pallas-Athéné a discouru par les lèvres de M. Anatole France. A vrai dire, ce n'est pas la prose de cet académicien qui prolonge sa mélodie. Autre chose que cette savante et délicate musique se répercute en sonorités confuses : éclats cuivrés de fanfares, harangues politiques, acclamations, sifflets... Il y a, certes, eu de quoi réjouir les « bleus » de Bretagne et d'ailleurs dans les paroles de M. France. Il a traité le christianisme et l'Eglise d'un ton fait pour plaire à nos gouvernants et aux plus lettrés de leurs amis. Mais sa finesse à exprimer toutes choses le rend peu intelligible à cette foule dont Renan était si dédaigneux et qu'il personnifiait en Caliban. Aussi les applaudisseurs de dimanche ont ils vite oublié le discours prêté par le poète des *Noces corinthiennes* à la patronne d'Athènes, et ce n'est pas celui-là qu'ils nous redisent. Combien d'entre eux l'ont compris? On raconte qu'à entendre Mlle Moréno déclamer la *Prière sur l'Acropole*, certaines oreilles anticléricales se sont effarouchées. Etait-on accouru à pareille fête pour écouter « une prière » ?

M. Combes n'a pas fait parler Pallas. Que Pallas s'en félicite. Les déesses ni les grâces ne le souhaiteront jamais pour interprète. Il a traité de la politique, en sa langue de politicien. Il a prononcé, dans le style approprié, l'éloge du ministère en général et de quelques ministres en particulier. Il a loué M. Delcassé, M. Rouvier, le général André... oubliant — pourquoi? — M. Pelletan, qui, en son honneur, avait envoyé des *torpilleurs dans le port de Tréguier*. Il s'est loué plus encore lui-même, car c'est bien lui et son propre gouvernement dont il a vanté la sagesse et la modération. Qui donc osa le qualifier de jacobin ? La guillotine se dresse-t-elle sur nos places publiques? Les têtes tombent-elles dans le panier ? Non ; que les opposants *cessent donc de crier à la tyrannie*. C'est assez que le couperet ne fonctionne pas pour qu'ils trouvent libérale la politique incarnée par M. Combes. Ils se montrent ingrats en ne lui adressant pas leur merci.

Ce n'est pas qu'il n'ait échappé au président du Conseil des mots inquiétants qui trouvent à la *Lanterne* un écho multiple et renforcé. M. Combes a officiellement constaté l'état de guerre entre le gouvernement et la religion. *Soyons tout à fait exact.* Il s'est défendu de combattre la religion elle-même ; mais, a-t-il dit, « nous sommes entrés en lutte ouverte avec ses ministres... »

Ce que la *Lanterne* traduit par guerre déclarée « entre la République et l'Eglise ». Et, trouvant non assez flagrantes les hostilités avouées, elle réclame au plus tôt ces « actes décisifs » et demande au ministre : « Etes-vous prêt ? »

L'acte par excellence décisif serait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, telle, du moins, que la rêvent nos sectaires d'extrême-gauche. Ces ministériels avancés regrettent que le « petit père », comme ils le nomment familièrement, n'ait pas touché la question dans son discours. Pourquoi ce silence ? L'influence de M. Chaumié n'y serait-elle pour *rien ?*

Sans ambages, on dénonce ce « libéâtre » égaré dans le cabinet Combes. Hier, quelqu'un lui criait : « A la porte! » Ce matin, le journal de M. Flachon consacre à ce « ministre d'opposition » un article intitulé : *Défenseur de l'Eglise.* Son tort est d'avoir célébré, en l'auteur de la *Vie de Jésus*, la tolérance, « cette vertu des grandes âmes. » Manière de protestation contre le caractère donné aux fêtes ? Il a presque avoué, par la bouche de son chef de cabinet, que telle fut son intention. Et voici qui a de beaucoup aggravé son cas. Sollicité, après la cérémonie, de déposer une gerbe de fleurs au pied de la statue, il y a consenti de bonne grâce. Mais comme on criait : « A bas la calotte ! » il a d'un geste arrêté les hurleurs et leur a de nouveau rappelé que Renan ne fut pas un conseilleur de haine. Voilà donc M. Chaumié suspect. Il l'était du jour où il avait présenté sur l'enseignement un projet de loi qui, malgré beaucoup de restrictions abusives, sauvegarde le principe de la liberté. Suspect, et plus que suspect, puisque l'*Action* dénonce en lui les « ambitions sournoises d'un nouveau Méline ». Entre le sénateur des Vosges et lui, à peine y a-t-il une différence d'aspect physique : « Tout au plus est-ce un Méline gras au lieu d'un Méline maigre. Mais c'est tout de même *un Méline.* »

M. Combes n'a pas louangé que des ministres. Tout en se défendant d'être le prisonnier de M. Jaurès, il a exalté en lui l'homme et l'orateur. On parle beaucoup, ces temps-ci, de M. Jaurès. C'est qu'il agit beaucoup, du moins la plume à la main. Questions d'impôt, affaires intérieures et extérieures de la France ne suffisent pas à l'absorber, et *il trouve le temps d'adresser des conseils* aux socialistes allemands. Laissons les congressistes de Dresde faire de ses avis *le cas qu'ils voudront, mais arrêtons-*nous une minute à sa politique financière. Il se félicite d'avoir dégrevé les sucres, faisant, nous ne savons pourquoi, honneur à son parti de cette mesure, réclamée par bien d'autres que les *socialistes. Et en même temps qu'il se sait gré de cet allègement fiscal, il an*nonce qu'il ne votera pas les droits compensatoires sur le café. Facile manière d'acquérir de la popularité. Mais l'arithmétique a ses exigences. Qui donc disait que l'éloge de Colbert ne devrait se faire qu'avec de l'arithmétique ? Les futurs panégyristes de M. Jaurès devront oublier cette science.

Nous aimons mieux hors des chiffres ce poète du socialisme. L'imagination, sa faculté maîtresse, se montre alors dans son plein jeu, avec de moins flagrantes atteintes à la raison. Est-ce pourtant l'*imaginatif* qui nous jetait, *hier matin, un cri d'alarme? Que se* passe-t-il vers notre frontière oranaise ? Se prépare-t-il un coup ? Dernièrement, une dépêche, placardée à Oran, annonçait que, en vertu d'un accord avec l'Angleterre et l'Espagne, nous allions proclamer notre protectorat sur le Maroc, avec Tanger pour capitale. Nous ne savons si les négociations en sont là, ni même si, dès maintenant, des points sont arrêtés. Mais il semble certain que des vues s'échangent entre les puissances intéressées, et M. Jaurès n'exagère peut-être pas lorsqu'il nous avertit de quelque chose de tout prochain et de « *tout brûlant* ».

En attendant que nous ayons, au Nord de l'Afrique, un nouveau « protégé », notre malheureuse déportée Ranavalo promène dans la Haute-Auvergne, à Vic-sur-Cère, sa majesté transie. Transi, on le serait à moins. Partie d'Algérie avec 37° à l'ombre, elle a trouvé dans le Cantal 8°. Aussi est-ce une reine grelot*tante qu'interviewait, avant hier,* un reporter du *Matin*. Aujourd'hui, notre morose saison semble s'égayer d'un sourire. Puisse un rayon de soleil réchauffer l'exilée. Elle rêve, paraît-il, d'un voyage à Paris. Mais il lui faut, pour cela, une autorisation, car elle est — elle n'a garde de l'oublier — une interdite. Il serait courtois de lui épargner la peine d'une *sollicitation. Elle souhai*terait qu'il lui fût permis de « courir nos rues » incognito, de visiter nos monuments, d'aller dans nos magasins, dans nos théâtres, « comme une Parisienne ». A quoi peuvent se réduire les vœux *d'une reine ! Il serait généreux de lui* offrir un plaisir que se donne la moindre bourgeoise de nos chefs-lieux.

EXHORTATION

de Nosseigneurs les Evêques de la Suisse aux fidèles de leurs diocèses à l'occasion de la fête fédérale d'actions de grâces de l'année 1903.

Nos Très Chers Frères,

Les fêtes que nous célébrons durant l'année doivent élever notre âme au-dessus des choses passagères d'ici-bas et diriger nos pensées vers Dieu et notre éternelle destinée. Sans doute, la fête fédérale d'actions de grâces, de pénitence et de prière, que nous solennisons, nous fait porter nos regards sur notre condition extérieure et terrestre, sur le pays et le peuple auxquels nous appartenons; mais c'est uniquement pour nous apprendre à envisager cette condition terrestre à la lumière de l'éternelle vérité, pour nous habituer, même dans les affaires temporelles, à reconnaître notre dépendance vis-à-vis de Dieu, pour imprimer à nos sentiments et à nos actes patriotiques une impulsion et une orientation surnaturelles et chrétiennes.

L'amour de la patrie a été déposé par le Créateur dans le cœur de tout homme. Il est le lien naturel qui relie notre âme et nos aspirations à ce coin de terre où nous sommes nés, où nous avons grandi; qui nous attache au peuple dont nous partageons l'origine; qui nous fait vivre de sa vie, nous associe à ses joies ou nous remplit de tristesse à la vue de ses malheurs. Le patriotisme a déjà produit, dans l'antiquité, plus d'un exemple admirable; mais nous savons aussi à quels déplorables égarements il s'est laissé emporter. Rejeton sauvage, cheval indompté, il a eu besoin du christianisme pour être assaini et discipliné.

Les peuples païens ont aimé leur pays, mais d'un amour dur et égoïste. Deux choses, hélas! leur faisaient défaut : l'estime et l'amour de leurs semblables. Les étrangers et les esclaves n'avaient à leurs yeux aucun droit. Pas de pitié pour les vaincus, pas de commisération pour les esclaves; à plus forte raison pour eux aucune estime, aucune charité de la part des maîtres ou des conquérants. En règle générale, l'amour du prochain ne s'étendait pas au delà des membres d'une même tribu, ou des hommes de la même race. A cette erreur, le christianisme opposa son enseignement sur l'unité de l'espèce humaine, sur la descendance d'un seul couple; ainsi, il nous apprit que l'humanité tout entière ne forme qu'une grande famille, que tous les hommes sont frères et doivent s'aimer les uns les autres. Le christianisme proclama également bien haut que tous les hommes, sans exception, sont créés à l'image de Dieu, qu'ils sont tous revêtus de la dignité humaine et que celle-ci doit être respectée en chacun. De là l'obligation de reconnaître et d'honorer l'homme dans l'étranger et dans l'esclave, de joindre à l'amour de sa patrie l'amour de l'humanité. L'Eglise catholique est la réalisation vivante de cette conception chrétienne du patriotisme. Pour elle, il n'existe point de frontières ou de barrières entre les divers peuples. Tous les hommes sont appelés au salut; l'Eglise a le devoir de les y conduire tous. Elle est établie pour tous les hommes; elle est universelle, catholique; elle embrasse le monde entier. Tous les fidèles qui la composent, à quelque nation qu'ils appartiennent, sont frères en Jésus-Christ; ils forment entre eux comme une vaste famille. Si les peuples modernes ont, pour le reste des hommes, plus d'estime et plus de charité que n'en avaient les anciens, c'est à l'Eglise catholique qu'ils en sont redevables, à l'Eglise catholique qui, pendant des siècles, a consacré son temps et ses peines à faire l'éducation chrétienne de l'humanité. Ainsi, l'amour de la patrie, loin d'être affaibli, a trouvé sa légitime, sa véritable place entre l'amour de la famille et l'amour des autres hommes, double sentiment qui manquait à la société païenne.

Il y a une seconde différence essentielle entre la conception chrétienne et la notion païenne du patriotisme. Les chrétiens regardent la terre comme un lieu de pèlerinage; ils passent ici-bas comme des étrangers. Ils savent que, au-dessus de la patrie terrestre, il en existe une meilleure : la patrie céleste. Ils l'attendent avec confiance. Or, les païens ne possédaient point cette espérance.

Au premier coup d'œil, il semble que, envisagée sous ce point de vue, notre patrie terrestre n'a plus la même importance, puisque nous ne la considérons que comme un simple passage vers une demeure supérieure et permanente. Mais ne nous y trompons point, car, en réalité, notre existence terrestre tire tout son prix et toute sa grandeur de notre destinée éternelle. Notre vie en ce monde a été souvent et justement comparée à un voyage. Or, quel charme et quel but aurait ce voyage si, pour nous, tout devait finir à la tombe? Combien importante, au contraire, devient l'existence terrestre de l'homme, malgré sa brièveté, si on la considère comme un moyen d'acquérir un bonheur sans fin.

L'idée chrétienne de notre éternelle destinée agit de deux manières sur le patriotisme naturel. Celui-ci exige des sacrifices et impose des devoirs. Or, malgré les dénégations de l'incrédulité moderne, il restera toujours vrai que l'attente d'une récompense éternelle est le meilleur fondement de l'esprit de sacrifice et de la fidélité au devoir. Hélas! on est bien obligé de le reconnaître, aucun pays n'est parvenu, jusqu'ici, à rendre tous ses fils parfaitement heureux. Or, pour les dédommager de ce que la terre leur refuse, le christianisme leur présente les espérances certaines du Ciel.

Nous devons mentionner un troisième point, sur lequel le christianisme a rectifié les idées païennes. Chez les peuples anciens, quelle que fût leur Constitution, la volonté et la puissance de l'Etat se sont toujours montrées absolues, illimitées; aucun droit personnel, aucune liberté individuelle ne pouvait avoir la prétention de prévaloir contre ce colosse. La religion elle-même relevait de l'Etat; les questions religieuses et les affaires politiques étaient confondues; le pouvoir s'arrogeait le droit de les régler selon son bon plaisir.

L'Eglise, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a fondée, ne pouvait se plier à une telle doctrine ni subir un pareil joug. L'Eglise est une institution divine; elle a reçu de Dieu la mission de sauver et de sanctifier les âmes; elle est, dans l'exercice de son ministère, indépendante des pouvoirs humains, qui ne sauraient ni lui donner ni lui retirer l'autorité qu'elle détient de son fondateur. *(A suivre.)*

NOUVELLES RELIGIEUSES

La prochaine Encyclique

La prochaine Encyclique de Pie X, où il annoncera au monde catholique son élévation au souverain pontificat, a été écrite tout entière de sa main, en italien.

Elle a été traduite en latin par Mgr Sardi, secrétaire des Lettres aux Princes, et Mgr Galli, secrétaire des Lettres latines.

On confirme que ce document, de caractère exclusivement religieux, ne tardera pas à voir le jour.

Congrès socialiste allemand

Hier vendredi, après midi, M. de Vollmar a répondu à M. Bebel. Il a déclaré que les tendances revisionnistes sont un épouvantail imaginé par M. Bebel pour se débarrasser des gens qui ne veulent pas se soumettre à sa dictature, qui est un véritable danger pour le parti. M. de Vollmar a défendu brillamment la liberté d'opinion. Il a démontré que toutes les modifications au programme, combattues d'abord par M. Bebel, comme de dangereuses hérésies, ont été quelques années plus tard acceptées par le parti et par M. Bebel lui-même. Si le vote de la résolution peut calmer des inquiétudes imaginaires, M. de Vollmar n'y voit pas d'inconvénient. Il se félicite que les auteurs de la résolution aient évité de viser des personnes et n'aient pas réclamé, comme ils en avaient fait la menace, leur soumission ou leur expulsion. L'orateur met en garde le Congrès contre l'acheminement de M. Bebel à une dictature à la Cromwell, qui réduirait le Congrès au rôle de « Parlement croupion ».

Affaires de Macédoine

On mande de Constantinople au *Standard* que les attachés militaires allemand et anglais sont partis pour Sofia; l'attaché militaire italien part aujourd'hui.

— Suivant des rapports venus d'Uskub, les consuls d'Autriche et de Russie ont demandé à leurs ambassadeurs d'exiger de la Porte qu'elle licencie les réserves ou prenne du moins des mesures pour maintenir la discipline. Les consuls font de leur mieux pour limiter le mal, mais ils obtiennent peu de résultats. Les autorités écoutent leurs plaintes, nomment des Commissions d'enquête, mais ces Commissions ne trouvent jamais les coupables.

— Les dernières dépêches corroborent la nouvelle de massacres en masse à Castoria par les soldats turcs. La ville a été brûlée. La tuerie a été terrible : on massacrait indistinctement Bulgares et Grecs avec leurs femmes et leurs enfants.

On mande de Constantinople au *Correspondenz-Bureau* de Vienne :

Des télégrammes du vilayet de Monastir annoncent qu'un combat a eu lieu près de Redjobje, dans le district d'Ochrida. Une bande forte d'environ 200 hommes a été presque complètement anéantie. Le chef, qui portait un uniforme d'officier bulgare, est parmi les morts. Un combat a également eu lieu dans le voisinage de Kiedjamos, district de Florina. Soixante comitadji ont été tués.

A Ekschisu, district de Florina, deux chevaux chargés de fusils Gras et conduits par trois Bulgares ont été capturés. Les Bulgares portaient des instruments pour dévisser les rails. Près d'Aposkios, district de Castoria, 27 comitadji ont été tués; le reste de la bande s'est échappé après avoir mis le feu à la localité. Enfin, vingt insurgés ont été tués dans un combat, sur une colline, près du vilayet de Pazamiz.

Baisse des fonds serbes

Les fonds d'Etat serbes ont subi une baisse assez forte à la Bourse de Paris, le bruit ayant couru que le roi de Serbie aurait été victime d'un attentat.

Le bruit de l'assassinat du roi Pierre Ier est absolument faux.

La crise ministérielle anglaise

La *Westminster Gazette* croit savoir que lord Milner succédera à M. Chamberlain, et M. Austen Chamberlain à M. Richtie.

Le *Pall Mall Gazette* désigne M. Akers Douglas pour les finances et M. Austen Chamberlain pour les colonies.

Les bruits d'une dissolution semblent sans fondement. On prévoit d'autres démissions.

L'Eglise arménienne

Le gouvernement russe ayant décrété de substituer son autorité à celle du Synode arménien dans l'administration des biens du monastère d'Etchmiadzin, qui est le siège suprême de l'Eglise arménienne, cette mesure a causé une émotion profonde à la nation arménienne tout entière et engendré de l'inquiétude sur les intentions de la politique russe.

Des protestations d'évêques et de laïques arrivent de tous côtés au patriarcat de Constantinople. Ce dernier a adressé à M. Zinovieff, ambassadeur de Russie, un mémoire dans lequel il revendique le maintien des droits légaux de l'Eglise grégorienne.

L'empereur François-Joseph et la Hongrie

L'empereur François-Joseph a adressé mercredi à l'armée un ordre du jour dans lequel il exprime sa satisfaction des capacités dont l'armée a fait preuve pendant les manœuvres.

« Plus l'opinion que j'ai, dit-il, de la valeur, du dévouement et de la cohésion de toutes les parties de mon armée est fondée, plus je suis décidé à conserver les institutions existantes qui ont fait leurs preuves. Sache mon armée, que des tendances particularistes pourraient désorganiser, que je ne renoncerai jamais aux droits et aux compétences qui appartiennent au chef suprême d'une armée. Mon armée doit rester une et commune comme elle est. »

Cet ordre du jour a provoqué dans les cercles politiques de Budapest une grande consternation, parce que c'est une réponse péremptoire aux Hongrois qui demandaient, entre autres, que l'armée hongroise fût commandée en langue madgyare. Les journaux de l'opposition y voient une véritable déclaration de guerre. Le *Magyar Zo* dit que, si ces paroles sont sérieuses, le roi et la nation seront l'un vis-à-vis de l'autre comme des ennemis.

L'organe des grands agrariens déclare que les conséquences de cet ordre du jour sont incalculables, et il met en garde contre des démonstrations dans la rue, démonstrations qui pourraient être le début d'une révolution.

Le parti libéral a décidé de convoquer une conférence du parti pour le 22 courant, afin de prendre position. Le parti Kossuth demande aujourd'hui la convocation de la Chambre des députés pour le 23 septembre.

Les désordres en Russie

Dans sa partie non officielle, le *Messager du Gouvernement* russe dit que, dans les désordres qui se sont produits à Homel, les Juifs ont résisté à la troupe à main armée et qu'ils ont tiré sur les soldats de plusieurs maisons. Quatre Juifs et quatre chrétiens ont été tués, sept chrétiens et huit Juifs blessés; un des blessés juifs a succombé peu après à ses blessures. Jusqu'ici, on a constaté la destruction de 200 maisons et boutiques; 68 personnes ont été arrêtées; les troupes maintiennent l'ordre. L'attitude de la police a été très correcte. La population attribue ces troubles aux provocations des Juifs à l'égard des chrétiens.

Rachat d'une mine d'or en Amérique

Plusieurs journaux publient la dépêche suivante, de New-York, 15 septembre :

On télégraphie de Deadwood, dans le Dakota, qu'un groupe de financiers, ayant M. Rothschild, de Londres, à sa tête, a offert 35 millions de dollars pour la Home Steake Mine, qui est réputée la plus importante des mines d'or du monde. Les propriétaires demandent 50 millions de dollars et ils vont envoyer des délégués en Angleterre pour conférer avec le Syndicat Rothschild.

Une erreur judiciaire en Sicile

Les populations de la Sicile sont tout en agitation à la suite de la découverte d'une énorme erreur judiciaire, commise il y a plus de trente ans et qui a amené la destruction de toute une famille.

Voici les faits :

Dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1872, au pays d'Alia, province de Palerme, des malfaiteurs, ayant le vol pour mobile, assassinèrent une nommée Rosalia di Marco et son neveu. Le crime accompli, ils mirent le feu à l'habitation en emportant le butin. Un bruit, répandu on ne sait par qui, indiqua les frères Drago comme auteurs de l'assassinat. Ils étaient cinq honnêtes travailleurs : Vincenzo, Antonino, Rosolino, Agostino et Damiano; ce dernier se trouvait absent du pays quand le crime fut commis, mais les quatre autres furent arrêtés avec leur garçon de ferme, Francesco Di Salvo.

Le lieutenant de carabiniers qui procéda à l'arrestation usa de toutes sortes d'intimidations sur Di Salvo pour l'obliger à dire que ses maîtres étaient les assassins; mais le garçon, ainsi que deux autres domestiques, protestèrent énergiquement en affirmant qu'eux et leurs maîtres avaient tranquillement passé la nuit à la ferme.

Les perquisitions n'amenèrent d'autre découverte que celle d'un couteau ensanglanté. Les frères dirent que ce couteau avait servi à tuer deux poulets et en montrèrent, en effet, les membres déchiquetés.

Un curieux procès-verbal fut rédigé par le lieutenant de carabiniers. Il négligea d'y introduire les affirmations des trois garçons sur l'innocence des quatre frères Drago. Le préteur oublia aussi d'indiquer comme témoins les deux garçons Notaro et La Russa, interrogés en même temps que Di Salvo et pouvant, eux aussi, déposer sur l'innocence ou la culpabilité des frères Drago.

A propos du couteau, la seule pièce à conviction, les accusés demandèrent une expertise chimique; on omit aussi de la faire.

Le Tribunal, par une sentence confirmée par la Cour de cassation, condamna, en août 1874, les trois frères Vincenzo, Agostino et Rosolino à la peine de mort; Antonio à dix ans de travaux forcés, et le gardien Di Salvo à perpétuité.

L'aîné, Agostino, fut exécuté dans la matinée du 24 août. Le prêtre qui l'avait assisté proclama son innocence et, comme ses attestations commencèrent à produire de l'agitation, pour calmer les esprits, la peine de mort, pour les deux autres, fut commuée en la détention à perpétuité.

La mère des Drago et celle de Di Salvo moururent de douleur; de même le cinquième frère, Damiano, à la suite des persécutions dont il fut l'objet. Les biens de la famille, déjà entamés par les frais du procès, furent confisqués : la ruine et la destruction étaient complètes.

Mais, avant de mourir, Damiano s'était occupé de sauver ses frères et l'honneur de la famille. Il avait déjà recueilli une trentaine de témoins en faveur des innocents et il demandait la revision du procès. Parmi les témoins figuraient la mère et la sœur de la victime, lesquelles déclaraient, d'une manière absolue, que les frères Draga fussent les assassins.

La mort de Damiano laissa suspendue une instruction commencée. Entre temps, Antonino mourait en prison, lui aussi.

Une supplique adressée par la mère et la sœur de Rosalia Di Marco, et demandant elles-mêmes la revision du procès, ne parvint pas à destination.

Or, aujourd'hui, il paraît prouvé que le double assassinat de Rosalia et de son neveu fut commis par des hommes de la bande du fameux brigand Leone, qui, durant des années, sema la terreur en Sicile.

Sous la pression de l'opinion publique, des tentatives furent faites, il y a quelques temps, pour décider les trois détenus survivants à demander leur grâce. Mais tous trois refusèrent énergiquement, en disant qu'ils voulaient la réhabilitation complète.

Le procureur général de Palerme proposa la grâce des deux frères Drago et Di Salvo. Aujourd'hui, ils sont libres, mais soumis encore à trois ans de surveillance.

Une campagne de presse est commencée pour obtenir cette revision.

Echos de partout

LEGS EXTRAORDINAIRE

Un imprimeur-éditeur, M. Lappi, de Città del Castella, (Italie) a légué ses importants ateliers typographiques à ses ouvriers qui doivent les exploiter en Syndicat. La répartition des bénéfices sera basée sur le nombre des années de service. Un premier testament excluait du bénéfice de la succession ceux des typographes qui, il y a quelques années, s'étaient mis en grève, mais un codicille porte : « Je leur pardonne la douleur qu'ils m'ont causée et je les institue héritiers, comme leurs compagnons de travail. »

MOT DE LA FIN

La marraine du petit Paul lui donne un bonbon, et quand il l'a mangé :

— Eh bien! petit Paul, qu'est-ce qu'on dit?

— On dit : Encore! répond le petit.

---

42 FEUILLETON DE *LA LIBERTÉ*

De toute son âme

PAR

RENÉ BAZIN

Henriette, quelques jours après l'arrestation d'Antoine, avait écrit à Madame Lemarié : « Vous comprendrez, Madame, que je ne puisse plus aller vous voir, m'exposer à rencontrer chez vous M. Lemarié. Malgré tout, je ne serais pas sœur, si je n'étais portée à défendre mon frère, et si je ne souffrais pas, comme je fais, de la peine terrible dont il est menacé. Je n'oublierai pas la bonté que vous avez eue pour moi, et je suis toujours, Madame, votre respectueuse et dévouée — Henriette Madiot. »

Elle attendait, elle aussi, dans l'angoisse, obligée de taire ses pensées, et de travailler sans goût, sans cette fraîcheur d'imagination que bien souvent ses camarades lui avaient enviée. Lorsqu'elle passait sur le quai, pour se rendre à l'atelier, elle voyait, dans son armature d'échafaudages, la coque de la chaloupe d'Etienne. Déjà, sur les membrures courbées, des ouvriers fixaient les planches. Elle se disait qu'il faudrait peu de temps encore, pour que le bateau fût achevé. Les coups de marteau qu'elle entendait lui sonnaient dans le cœur. Et deux dates s'approchaient pour elle, qu'elle redoutait également : celle du jugement d'Antoine, et celle du départ d'Etienne.

XXVIII

A l'extrémité de Nantes, vers l'Est, une rue s'ouvre, toute neuve, entre deux murs blancs, celui du quartier de cavalerie et celui de la prison militaire. Triste fin de faubourg. Personne ne passe là que des gens de corvée, commandés par le métier, soldats, maraîchers, laitiers, officiers de service. Le pavillon de la prison fait l'angle de la rue, à gauche, continué par un bâtiment bas, qui est la salle du Conseil de guerre où Antoine Madiot va être jugé. Puis le mur file, droit, aveuglant de blancheur, vers les terrains vagues et la campagne.

Il est une heure. A l'intérieur de la salle, on n'entend que la conversation à demi-voix d'une douzaine de soldats, assis sur les bancs qui font le tour des murs, dans la partie réservée au public. Ils causent, le fusil entre les jambes. Le sergent qui commande le piquet ne dit rien; il considère alternativement, du même air bourru qui tient ses hommes en respect, ses souliers merveilleusement cirés et les rideaux d'un rouge sombre, couleur de sang jeune et riche, qui pendent aux fenêtres. Il pense au beau temps et à la chance qu'a eue un de ses camarades d'obtenir la liberté depuis midi jusqu'au soir. La salle est presque jolie sous ses reflets de soleil. Les lambris de chêne ciré luisent tout autour. Au delà de la balustrade qui sépare la salle en deux moitiés, deux tables surélevées, tendues de drap bleu, portent une ligne de clous dorés qui égayent l'espace. La plus grande, barrant le fond, est la table du Tribunal; l'autre, perpendiculaire, le long de la rue, est celle du ministère public et du greffier.

Une heure et demie. Les vitres tremblent au passage d'une voiture. Plusieurs chevaux de selle s'arrêtent dans la rue, invisibles. Les soldats écoutent le pas des officiers qui mettent pied à terre. Un sabre a dû frapper le granit du trottoir. Un silence absolu règne maintenant dans la salle, où il n'y a pas de public. Les soldats se sont levés, rangés en ligne, face à ceux qui vont venir. Deux officiers entrent, une serviette sous le bras; un jeune lieutenant d'infanterie, rose et blond, que l'on devine aimable et bon vivant, et l'officier d'administration qui tiendra la plume. Ils disposent leurs papiers sur la plus petite des tables, et ils attendent les juges.

Il y a là quatorze hommes, et pas une pensée n'est préoccupée du sort d'Antoine Madiot. Il n'aura pas un regard, en arrivant, qui ne lui soit hostile ou indifférent. Le ministère public relit ses premières phrases et ses dernières, qu'il a écrites; le greffier classe des pièces; le sergent et les soldats ne connaissent pas Madiot.

A ce moment, une femme en noir, voilée, hésitante, s'est glissée dans l'auditoire désert. Elle va s'asseoir contre la balustrade de séparation, à l'angle du mur. On voit le sombre de ses yeux à travers sa voilette. Celle-là pense à Antoine, pour tous ceux qui ne pensent pas à lui.

— Portez armes! Présentez armes!

Les sept officiers du Conseil font leur entrée par la porte du fond. Ils sont en grande tenue. Les plus jeunes ont à peu près l'âge d'Antoine, des moustaches d'adolescents, des cheveux qu'ils relèvent d'un coup de main en se découvrant, des gants blancs qu'ils posent sur l'extrême bord de la table, à côté du képi galonné, ou du casque dont la crinière tombe droite le long du drap bleu. Ils sont tous graves, quelques-uns avec effort. Ils vont s'ennuyer, parmi ces affaires, toujours les mêmes, qu'ils ont l'habitude et le devoir de juger. Qu'est-ce que ce paquet, affalé contre la boiserie, et tourné obstinément vers la porte par où pénètrent les accusés, la porte de la cour de la prison, que défend un vieux sergent retraité? C'est une fille du peuple, qui n'a que des yeux passables. Alors, ils regardent la muraille en face, au-dessus de la baie des soldats. Et ils s'asseyent, chacun occupant, à droite ou à gauche du colonel qui préside, un rang déterminé par les préséances, officiers d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie, un commandant, deux capitaines, des lieutenants.

Marie, pelotonnée dans son coin, ne les avait vus qu'une seconde. Elle fixait une seule chose : la fente, faite d'ombre et de poussière, qui marquait la forme de la porte, en haut. Par là, c'était sa honte, sa vie et son seul amour, hélas! qui allait entrer. Un homme vêtu d'une toge noire, gros, soufflant, en retard, traversa l'auditoire, et alla se placer derrière une sorte de box à claire-voie destiné à l'accusé. Elle n'y fit pas attention. Quelqu'un le suivait : le vieux Madiot, serré dans sa redingote du dimanche, honteux et digne, son chapeau de soie à la main, n'osant pas s'avancer, et que le sergent fit asseoir de l'autre côté de la balustrade, en face de la table bleue. Marie le reconnut à son pas. Elle épiait l'aube funèbre de la porte, le bruit du bouton de cuivre qu'on allait tourner.

Et, tout à coup, la fente noire s'illumina, s'ouvrit en épée de feu, s'élargit, et donna passage à un homme entre deux gendarmes.

Marie se leva à moitié, un genou appuyé au banc, ne laissant paraître, au dessus de la cloison de bois, que le haut de son visage, et le chapeau de feutre avec l'aile dont elle avait enlevé les plumes rouges. Antoine ne la reconnaîtrait peu-être pas ainsi. Il s'avançait, la tête basse, chétif dans sa veste de petite tenue. Marie le trouvait diminué, plus étroit d'épaules qu'autrefois, et comme d'une autre espèce que ceux qui le jugeaient. Tandis qu'il marchait, les officiers l'accompagnaient du regard, les paupières un peu plissées et méprisantes, jusqu'à l'espèce de cage où il s'assit. Un léger frémissement courut entre eux, un signe d'intelligence à peine perceptible : « L'affaire Madiot, la plus grave d'aujourd'hui, un sale type. »

Antoine continuait de pencher la tête, absorbé, n'ayant pas l'air de se soucier de connaître ses juges, ni le public s'il y en avait un, ni la salle où on l'avait conduit.

Le colonel dit :

— Levez-vous!

La voix était rude et épaisse. L'homme, grand et fort, sanglé dans sa tunique, le teint rouge, les yeux bleus, les moustaches grises tombantes, était un de ces juges habitués qui ne doutent pas de la culpabilité des accusés qui passent devant eux. Il savait que les instructions étaient soigneusement faites. Il aurait récité le Code militaire comme une théorie. Il classait du premier coup d'œil les inculpés d'après leur tempérament : il y avait celui qui ruse, celui qui ment, celui qui menace, et il avait vite fait d'amener à se contredire l'homme qui voulait lutter.

Du même ton, il demanda :

— Vous vous appelez bien Antoine-Jules Madiot, né à Nantes, ouvrier ajusteur, actuellement sous les drapeaux, au 93e régiment d'infanterie, en garnison à la Roche-sur-Yon?

Avant qu'il eût achevé, un mouvement de surprise fit se dresser toutes les têtes des spectateurs. Antoine Madiot venait de lever les yeux. L'homme n'était plus le même. Ce fut, parmi les officiers et les soldats, un sursaut d'intérêt, comme celui qu'éprouve la foule à l'ouverture du toril, quand le taureau bondit et se relève bien armé, combatif et puissant. Ces yeux, fixés sur le colonel, étaient d'un gris de métal, durs, sans une nuance d'intimidation. Ils disaient une volonté irréductible, un orgueil que ni les fortes voix, ni les galons, ni la punition assurée n'entameraient. Entre la vie et l'audace qu'ils exprimaient et ce corps d'enfant usé avant de s'être épanoui, il y avait un défaut de proportion saisissant. Une fois de plus, le Breton reparaissait, avec son masque de violence muette et pas ive. Personne ne pouvait voir au delà. Derrière le masque, dans le secret de l'âme, des larmes coulaient peut-être, mais elles resteraient cachées, à jamais et à tous.

Il répondit, sans effort de voix, sans le moindre tremblement :

— Oui, mon colonel, c'est moi.

(A suivre.)

CONFÉDÉRATION

Militaire. — *Le colonel Bollinger* a donné sa démission d'instructeur d'arrondissement de la 7e *division et de commandant* de la place d'armes *Saint-Gall-Hérisau.*

Le Valais à l'Exposition de Frauenfeld. — Le Valais a obtenu à l'Exposition d'agriculture de Frauenfeld pour raisins et collections de cépages, les deux seuls prix de première classe, soit la plus haute récompense.

Les incendiés d'Ems (Grisons). — La franchise de port est accordée en faveur des incendiés d'Ems (Grisons) pour tous les dons jusqu'au poids de cinq kilos (y compris les envois d'espèces et *les mandats-poste) qui* leur seront adressés. Cette franchise de port *s'étend* aussi aux correspondances reçues ou expédiées par le Comité de secours institué pour la répartition de ces dons.

Vins vaudois. — Il a été décerné aux vins vaudois, par le jury de l'Exposition de Frauenfeld, 7 *diplômes d'honneur*, 7 médailles de vermeil, 15 médailles d'argent, 1 médaille de bronze et 1 mention honorable.

Encore les manœuvres du Ier corps

Le correspondant militaire du *Bund* s'est recueilli un peu avant de livrer ses impressions sur les dernières manœuvres. Ses appréciations sont généralement élogieuses. Le Ier corps d'armée, dit-il, a fait un grand progrès depuis quatre ou huit ans. Il y a encore, cependant, quelques officiers qui n'ont *pas leurs troupes en mains, et qui,* malgré toute leur bonne volonté, se révèlent *inhabiles à les conduire.* Ceux-là, le reporter du *Bund* demande qu'on les déplace, avec tous les égards possibles.

Le haut commandement a appliqué invariablement le principe des marches séparées, leur horaire étant *réglé de façon à ce que* la concentration s'effectue au moment voulu. *C'est là tout le secret de la stratégie.*

La manière de combattre de l'infanterie a *encore besoin* d'amélioration. On arrive en contact avec l'ennemi sans que le terrain intermédiaire ait été suffisamment reconnu.

« Quant à la cavalerie du Ier corps, elle est à peine reconnaissable pour ceux qui l'*ont vue* à l'œuvre il y a huit ans, où elle comprenait son rôle d'une façon *tout à fait* bornée et erronée. Elle ne rendait alors aucun service aux *commandants de divisions.* Aux dernières manœuvres, en revanche, elle en a rendu d'excellents, par un service d'éclaireurs bien compris.

L'artillerie a renoncé à l'idée fausse de la réunion de fortes masses de tir, pour adopter le vrai système, celui de la simple concentration du tir.

On a pu constater enfin, aux manœuvres du Ier corps, les grands progrès accomplis par le service des subsistances. »

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Incendies. — *Les localités de Cloczow et* Monaster Zyska (Pologne autrichienne) sont en *flammes; dans la première de ces localités,* 500 maisons ont été la proie *des flammes; on* compte plusieurs victimes.

L'incendie a détruit entre autres deux hôpitaux, le palais de justice et une église.

Un incendie a réduit en cendres deux villages dans les environs de Nijni-Novogorod (Russie). Quatre cents maisons ont été détruites et huit personnes ont péri.

SUISSE

Vols avec effraction. — Jeudi, M. Guillaume Pictet, banquier à Genève, revenait de *la campagne avec sa famille pour se réinstaller* en son domicile d'hiver. Mais à peine avait-on pénétré dans l'appartement qu'on constata qu'il avait reçu la visite des cambrioleurs. Tout était dans le plus profond désordre, et une inspection rapide démontra qu'une grande quantité de linge et d'argenterie, des montres et divers autres objets avaient été dérobés. La police fut avisée. Le hasard la servit.

Vers huit heures et demie du soir, comme un agent sortait de la maison, il aperçut un individu *d'allures suspectes, un sac sur l'épaule, rôdant* autour de l'immeuble. A son approche, l'inconnu chercha à fuir, mais l'agent parvint à l'arrêter. Fouillé, il fut trouvé porteur des clefs de la maison, de M. Pictet et de divers autres objets provenant du vol. Il nia, puis finalement avoua.

Le malfaiteur a déclaré que, le 11 septembre, vers huit heures du soir, il avait escaladé le mur de la propriété Pictet; puis, passant entre les barreaux d'une grille, il était arrivé dans la cave au charbon. De là, il gagna l'escalier intérieur et pénétra dans l'immeuble. Il explora le *rez-de-chaussée, le premier et le* deuxième étages, fracturant les armoires au moyen d'outils qu'il avait trouvés dans le sous-sol.

— Pendant que M. le premier lieutenant Henri Déonna était aux manœuvres *du Ier corps* d'armée, sa villa a été cambriolée. Les malfaiteurs se sont emparés de plusieurs pièces d'argenterie *M. D. était, paraît-il, assuré* contre le vol.

Tremblement de terre. — *Jeudi soir,* à 7 heures et quart, on a ressenti, à Louèche-les-Bains, une très forte secousse de tremblement de terre, qui a duré plusieurs secondes.

On a perçu une seule secousse. Le mouvement a paru provenir du Sud-Est et a été accompagné d'un faible grondement de tonnerre. Il a duré à peine une seconde. Les objets *suspendus n'ont pas exécuté d'oscillation, mais un simple ressaut.*

Mort d'un soldat. — *Le fusilier* Biedermann, de Jens, dans le Seeland, incorporé au bataillon 25, IVe compagnie, marié, agriculteur, a succombé à une attaque d'apoplexie en prenant son sac, au moment du licenciement du 9e régiment, vendredi matin.

FRIBOURG

Conseil d'Etat. *(Séance du 18 septembre.)* — Le Conseil nomme :

M. Gauderon, Denis, à Porsel, instituteur à l'école primaire de Bouloz;

M. Gremaud, François, à Riaz, instituteur à l'école primaire des garçons de La Roche;

M. Monnerat, Joseph, à Grattavache, instituteur à l'école primaire des garçons de Semsales;

M. Monney, Louis, à Dompierre, instituteur *aux écoles primaires de Bulle;*

M. Plancherel, Charles, à Russy, instituteur à l'école primaire des garçons de Vaulruz;

M. Rey, Henri, à Aumont, instituteur à l'école primaire de Villars-sous-Mont;

M. Roubaty, Pierre, à Matran, instituteur à l'école primaire des garçons de Grandvillard;

Mlle *Berchtold, Marie, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de la ville de* Fribourg;

Mlle Gutknecht, Adèle, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de la même ville;

Mlle Magnin, Philomène, à Belfaux, institutrice aux écoles primaires de Bulle;

Mlle Nonnast, Marie, à Guin, institutrice à l'école primaire allemande de la *ville de* Fribourg;

Mlle *Python, Aurélie,* au Châtelard, institutrice à l'école primaire des filles de Montbovon;

Mlle Poignant, Jeanne-Herminie, institutrice à l'école supérieure des filles de Praroman;

Mlle Sulfourt, Marie, institutrice à l'école inférieure des filles de Praroman;

Mlle Stoffel, Emma, à Fischingen (Thurgovie), *institutrice aux écoles primaires* allemandes de Fribourg.

— Il accorde une patente de commissaire-géomètre à M. Jean Donzallaz, de Romont.

Poste. — Le Conseil fédéral a nommé chef de service au bureau de poste de Fribourg M. *Adolphe Moser, de Ædigkofen* (Soleure).

Réouverture du Musée cantonal. — Hier vendredi, à 11 heures, a eu lieu la réouverture officielle de notre Musée cantonal. Le Conseil d'Etat était représenté par cinq de ses membres : MM. Python, Théraulaz, Cardinaux, Æby et Charles Weck. Etaient, en outre, présents la plupart des membres de la Commission du Musée. Après quelques aimables paroles de bienvenue adressées par M. Max Techtermann, conservateur du Musée, a commencé la visite des différentes salles, dont plusieurs ont subi d'heureuses transformations et qui se sont récemment enrichies de la précieuse collection de M. Techtermann.

Les curiosités historiques et archéologiques, surtout l'impressionnante nouvelle *salle d'iconographie religieuse et la superbe* collection de vitraux, ont recueilli un juste tribut d'admiration. M. Techtermann et M. le Dr Zemp se sont partagé les fonctions de *cicerone* et les ont remplies avec autant de complaisance que d'érudition. La délégation officielle s'est déclarée très satisfaite, soit des nouveaux aménagements, soit des récentes acquisitions, et s'est plu à rendre un hommage bien mérité à M. le conservateur, d'abord, qui, pendant de longues semaines, *ne s'est épargné aucune fatigue pour réorganiser* nos collections avec le soin, l'intelligence et la *compétence* qu'on lui connaît, et à M. le prof. Zemp, qui a, pour une large part, contribué à leur classement chronologique et méthodique.

Exposition artistique à la Grenette. — Une Exposition d'un nouveau genre vient d'être *organisée dans la grande salle de la Grenette.* L'occasion en a été fournie par l'arrivée dans nos murs, mercredi et jeudi prochains, des membres de la Société générale d'histoire suisse et de la Société suisse des monuments historiques.

Nous voulons parler du *Fribourg artistique à travers les âges,* publication hautement appréciée, non seulement en Suisse, mais bien loin au delà de nos frontières, surtout en Allemagne. Il serait superflu d'en refaire ici l'éloge. Commencé en 1890 sous les auspices de la Société fribourgeoise *des Amis des Beaux-Arts et de la Société* des ingénieurs et architectes, le *Fribourg artistique* compte donc déjà quatorze ans d'existence, et il continue à paraître chaque *année en quatre fascicules renfermant* chacun six magnifiques planches avec texte explicatif. On trouvera donc à la Grenette, dans les 336 planches qui seront exposées aux yeux du public, tout ce que l'art fribourgeois a produit de plus remarquable dans les siècles passés dans la peinture, la sculpture, l'architecture *civile et militaire,* l'orfèvrerie, la ferronnerie, etc. Il y aura de quoi *délecter les yeux les plus blasés et* satisfaire les goûts les plus délicats, grâce surtout aux soins intelligents de M. Labastrou, l'organisateur de cette Exposition qui révèlera de véritables trésors artistiques.

Nous ne doutons pas qu'un nombreux *public ne tienne à venir la visiter. Il en* sortira émerveillé. Mais il faudra se hâter parce qu'elle ne durera que *huit jours. Elle* sera ouverte demain dimanche, 20 septembre, jusqu'à samedi soir prochain, depuis 10 h. du matin à midi et depuis 1 h. à 6 h. du soir.

L'entrée en sera tout à fait gratuite.

Accident. — L'employé de la voie qui a été victime d'un accident hier après midi, en gare de Fribourg, se nomme Pouly Henri; il est âgé de 32 ans. Il est marié et père de quatre *enfants. Il* a eu *les orteils du pied* écrasé; il faudra nécessairement les amputer. *Il souffre aussi de vives douleurs dans* le dos. C'est presque un miracle que Pouly n'ait pas eu les deux jambes coupées, car il avait déjà les deux jambes engagées sur la rail, mais il a pu les retirer par un effort désespéré.

Grave affaire. — *Une personne des* alentours de Fribourg, qui rentrait à son domicile à la nuit, *jeudi soir,* vers 9 heures, a été victime d'une agression commise par un militaire, un caporal, a-t-elle déclaré dans sa déposition. On recherche l'auteur de cet attentat.

Nomination. — En suite de démission de M. Laurent Chassot, M Th. Miédinger, professeur, a été nommé secrétaire communal de la ville d'Estavayer.

Echos des manœuvres militaires. — Un touchant épisode des récentes manœuvres nous a été raconté l'autre jour par un officier du *bataillon 14. Au moment de la mobilisation,* les soldats virent arriver un garçonnet d'une huitaine d'années qui avait son oncle au bataillon. Le pauvre enfant était orphe*lin de la veille et,* seul au monde, ne sachant que devenir, il avait pris le parti d'aller rejoindre au service le seul protecteur qui lui restât. En effet, depuis le moment de son arrivée, il s'attacha au bataillon 14 pour ne plus le quitter jusqu'à la fin des manœuvres. Les soldats, informés de sa situation, l'*adoptèrent d'emblée comme enfant de troupe;* et ce fut, pendant toute la durée du service, un tableau charmant que celui de ce garçonnet trottinant à la suite du bataillon, mêlé à toutes les péripéties de la guerre, partageant la bonne et la mauvaise fortune des soldats, leur ordinaire et leur couche. Il est superflu d'ajouter que les gâteries ne manquèrent pas au bambin, qui y répondit en brave petit garçon, *en rendant à ses* pères adoptifs tous les menus services qui *étaient en son pouvoir.*

Cet épisode n'est-il pas touchant et ne fait-il pas honneur au bataillon 14?

Beaucoup moins réjouissant est l'écho qui nous parvient d'une manifestation qu'un bataillon neuchâtelois, le 19, s'est permise à l'issue de la revue de Cousset. Le bataillon était au repos le long de la route, quand vinrent à passer trois ecclésiastiques catholiques. A peine *avaient-ils* paru que des remarques désobligeantes, des rires moqueurs *et des croassements outrageants partirent* des rangs de la troupe. A mesure que les *trois prêtres* avançaient, le feu roulant des lazzis devenait plus fort, et ils durent subir cet accueil injurieux jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé le bataillon.

Un timide rappel à l'ordre d'un chef de compagnie ne put arrêter la verve des malappris. Sans doute, une apostrophe directe des offensés n'eût-elle fait que l'exciter davantage.

Il est profondément affligeant de constater chez des Confédérés un pareil retard *sur les lois de la politesse en vigueur dans* le monde civilisé. Il faut plaindre, évidemment, des gens qui en sont encore à ne pouvoir supporter la vue d'une soutane sans éprouver la démangeaison de crier des sottises. C'est l'indice d'un stade très arriéré dans les idées et les mœurs, aussi bien que d'une ignorance crasse de ce qu'est le clergé catholique et de son rôle patriotique et social.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, nous les prions de bien vouloir nous aviser immédiatement *de toute irrégularité dans la réception du journal.*

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 20 septembre

FÊTE D'ACTIONS DE GRACES

Eglise Notre-Dame

Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. du matin à 4 h. du soir.

Messes basses : à 6 h., 6 ½ h.; messe chantée avec sermon allemand et bénédiction, à 8 h.; messe basse avec sermon italien, à 9 ½ h. Vêpres à 2 h., *suivies de la bénédiction du* Saint-Sacrement.

Chapelet à 3 h. ¾, après quoi le Saint-Sacrement sera rentré dans le Tabernacle.

Les fidèles auront soin de venir nombreux adorer le Saint-Sacrement, en témoignage de reconnaissance et d'expiation.

On recommande aussi à leur charité les frais du luminaire.

***

La réunion des mères chrétiennes aura lieu à l'église Notre-Dame, à 7 ½ heures, lundi 21 septembre. — Sainte Messe, indulgence plénière aux conditions ordinaires, pour les membres de l'Association.

Fête principale de l'Archiconfrérie.

***

Per gli Italiani. — Chiesa di Notre Dame Alle 9 ½ Messa con predica del P. Niccola di Aleppo.

***

Eglise des RR. PP. Cordeliers

Saintes messes : à 6, 6 ½, 7, 7 ½, 8, 8 ½ h; à 9 h. grand'messe; à 10 ½ h. messe basse; à 3 h. vêpres, procession, bénédiction.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Vienne, 19 *septembre.*

Le comte de Bulow a rendu visite ven*dredi au comte Goluchowsky, avec lequel* il a eu un entretien d'une heure et demie. La *Neue Freie Presse* affirme que la question des Balkans a fait le sujet de cet entretien.

Vienne, 19 septembre.

Contrairement au bruit que les hosti*lités auraient éclaté entre la Turquie et* la Bulgarie, la *Wiener Allgemeine Zeitung apprend que du côté bulgare ces* bruits ne sont pas conformes à la vérité. Il s'agit sans doute de rencontres à la frontière entre des troupes turques et des bandes macédoniennes.

Athènes, 19 septembre.

Il se confirme que plusieurs membres des Comités macédoniens, poursuivis par les autorités turques, se sont réfugiés en Thessalie. Le gouvernement grec a pris des mesures et renforcé le cordon de troupes à la frontière.

Sofia, 19 septembre.

On annonce de Constantinople que les représentants de l'Angleterre, de la France et de l'Italie ont notifié à la Porte le mécontentement que la méthode employée en Macédoine cause à leurs gouvernements. Ils ont déclaré que les massacres devaient cesser.

La situation générale est considérée comme meilleure.

Londres, *19 septembre.*

Le *Standard* donne comme certain que M. Austen Chamberlain sera nommé Chancelier de l'Echiquier et que lord Milner succédera à M. Joë Chamberlain.

Suivant d'autres journaux, il serait question de rappeler lord Curzon pour lui confier le portefeuille des Affaires étrangères.

Londres, *19 septembre.*

Le *Daily Mail* dit que les élections auront lieu avant la session prochaine, tandis que *le Daily Chronicle affirme* que le ministère après avoir comblé ses vides se présentera devant le Parlement avec un nouveau programme d'affaires.

Dresde, 19 septembre.

Dans la séance de vendredi après midi, M. de Vollmar a continué son grand discours. Il a attaqué assez vivement M. Bebel, auquel il a reproché de semer la haine dans le parti. Il s'est écrié entre autres : *Compagnons! si on me met une* muselière, il m'est parfaitement égal *qu'elle soit policière, religieuse ou démo*cratique. A quoi bon abattre des idoles, si nous en érigeons de nouvelles!

Tout en se félicitant de ce que la résolution votée contre les révisionnistes n'est pas une excommunication, M. de Vollmar se plaint des accusations vagues de Bebel et il s'attache à montrer [illegible] on cherche *surtout à se* débarasser de personnes gênantes.

Le tumulte devient tel à la fin du discours de M. de Vollmar, que lorsque Singer veut donner la parole à l'orateur suivant, il exprime la crainte que la police ne vienne dissoudre le Congrès.

Les intransigeants et les partisans de Vollmar se succèdent ensuite à la tribune, répétant à peu près les mêmes *arguments.* Fischer s'est fait également l'écho du bruit que l'on cherchait à écarter Auer du Comité directeur. A ce moment, tout le monde est debout; le tumulte est épouvantable. Bebel et Singer déclarent ne rien savoir des intrigues *qu'on leur reproche. Sur les marches de* la tribune, Fischer et Stadthagen se traitent de menteurs. On crie dans la salle : « Voilà l'œuvre de Bebel!

Quand *le calme est rétabli en quelque* mesure, le président Singer annonce que Mehring a adressé sa justification écrite au Congrès. Encore une ordure! crient les révisionnistes, et le tumulte est de nouveau tel que l'on n'entend pas la lecture *du document.*

Enfin, Singer attire l'attention du Congrès sur le fait qu'on a remarqué parmi *les spectateurs plusieurs* agents de la police secrète de Leipzig. Il recommande une grande prudence dans les conversations particulières. Grand tumulte.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

Budapest, 18 septembre.

Les clubs politiques siègent on peut dire en permanence. La plupart des gens pensent qu'il n'y a plus d'autre moyen de défense que l'obstruction en tout. Dans quelques villes on suspend la rentrée des impôts.

La Chambre des députés est convoquée pour le 23 courant, à la demande du parti kossuth.

Lucerne, 19 septembre.

Le *Vaterland* dément catégoriquement la nouvelle des *Aargauer-Nachrichten* d'après laquelle le typhus aurait éclaté à Schœtz.

Zermatt, 19 septembre.

Spelterini part aujourd'hui. A 7 h. 55, on a commencé à gonfler le ballon. Le *temps est superbe.*

BIBLIOGRAPHIE

COUPE ET CONFECTION DE LINGERIE, par Mme Picker, inspectrice des écoles à Genève, avec la collaboration *de* Mlle *Cousin, maîtresse* d'ouvrages à l'Ecole normale, à Lausanne. — Payot et Cie, Lausanne.

Sous ce titre, sont traités les différents chapitres suivants : Linge de maison. — Layette. — Lingerie pour enfants de tous âges. — Lingerie pour dames et messieurs. — Raccommodage.

L'auteur, ayant enseigné elle-même et avec un très *grand succès, à toute* l'autorité que donne le savoir. Elle fait suivre et précéder ses figures d'explications claires, précises et très contrôlées.

Cet ouvrage sera employé fructueusement même par des personnes peu au courant du dessin et des formes du vêtement, car des lignes de construction et *des points de repère* nombreux permettent aux jeunes filles peu expérimentées d'obtenir, dès leurs premiers *essais, une grande rectitude de lignes et de* formes.

Ce volume de 343 pages contient 214 figures.

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud en recommande l'emploi dans les établissements d'instruction publique secondaire. Il le recommande pour être utilisé comme manuel du maître au per*sonnel enseignant primaire.* E. P.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observations
du Laboratoire de physique du Technicum de Fribourg
Altitude 642m
Longitude Est Paris 4° 49' 16". Latitude Nord 46° 47' 33"

Du 19 septembre 1908

BAROMÈTRE

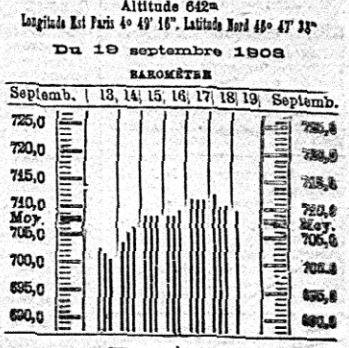

THERMOMÈTRE C.

Septemb.	13	14	15	16	17	18	19	Septemb.
8 h. m.	8	6	6	7	[illegible]	6	7	8 h. m.
1 h. s.	10	8	8	9	11	10		1 h. s.
8 h. s.	7	7	6	9	9	11		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	67	61	65	61	64	62	66	8 h. m.
1 h. s.	61	55	55	43	48	46		1 h. s.
8 h. s.	66	63	63	46	58	58		8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures 11°
Température minimum dans les 24 heures 5°
Eau tombée dans les 24 h. 0 mm
Vent Direction S.-W.
Force calme
Etat du ciel couvert

Extrait des observations du Bureau central de Zurich
Température à 8 h. du matin, le 18 :

Paris	7°	Vienne	10°
Rome	12°	Hambourg	13°
Pétersbourg	8°	Stockholm	13°

Conditions atmosphériques en Europe :

La dépression avisée, hier, sur les Iles britanniques, paraît avoir très *peu changé de* direction. La haute pression se maintient sur le Nord et le Sud de l'Europe. Le ciel continue à être couvert, dans l'Europe centrale, et la température varie peu. A l'Est et dans l'Europe centrale, de légères basses pressions ont reparu la nuit dernière. Sur le versant méridional des Alpes, le ciel est, de nouveau, le plus souvent couvert.

Temps probable dans la Suisse occidentale : Ciel variable à beau, assez doux.

Pour la Rédaction : J.-M. SOUSSENS.

Docteur Weck
DE RETOUR

Dr Nicolet
de retour

Pharmacies d'office
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Pharmacie Thurler et Kœhler, *rue de Lausanne, 13.*
Pharmacie J. Esseiva, *rue du Pont-Suspendu, 109.*

Du 1er mai au 1er octobre, les pharmacies, qui ne sont pas d'office les jours fériés, sont fermées de midi au lendemain matin.

Ch. Broillet
MÉDECIN-CHIRURGIEN-DENTISTE
absent
EN SEPTEMBRE

On cherche quelques
bons ouvriers et ouvrières
pour la fabrication de pèlerines-flotteurs. 2811
Magasins A. NORDMANN,
rue de Lausanne, 16 et 18.

On cherche
à emprunter 2000 fr. pour 1 année, contre bonne garantie. Offres s. S. 15, p. rest., Fribourg.

A céder 2803
MAGASIN D'ORFÈVRERIE
très bien achalandé, dans bonne position, à **Locarno.** S'adres. à **G. Mondini, Locarno.**

RAISINS du VALAIS
Le kilo **0 fr. 70** franco de port. Reprise si non-convenant.
2804 Emile Bender, Fully (Valais).

Raisins du Valais
Caisse 5 kg., à fr. 50 franco. 2 caisses, 8 fr. 50 franco. Reprise si non-convenance. 2305
Fellay, Emile, Saxon (Valais).

A LOUER
pour le 25 juillet
à la villa Beau-Site Schœnberg
UN BEL APPARTEMENT
de 4 pièces, plus 2 chambres, mansardes, cuisine, cave, buanderie, péristyle et jardin.
Vue magnifique.
S'adresser à **J. FISCHER, père.** H668F 2132

On demande pour la France
une femme de chambre
sérieuse, 28 ans environ, préférence catholique, au courant du service, connaissant la lingerie fine, sachant faire les robes. On exige de bonnes références S'adr. sous chiffres P3303L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 2796

On demande pour la France une bonne
CUISINIÈRE
sérieuse, si possible catholique, aimant le ménage et sachant repasser, 28 ans environ. Bonnes références exigées. S'adr. sous H3304L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne. 2797

On achèterait, d'occasion,
UN DIVAN
et quelques
fauteuils
en bon état.
Adresser les offres, par écrit, sous chiffres H3547F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2769

Taches de rousseur
disparaissent rapidement par l'emploi du lait antéphélique; *1 fr. 50* le flacon, chez *MM. Jambé,* pharm., Châtel-Saint-Denis; *Gavin,* pharm., Bulle.

V. Nouveau
MÉD.-CHIRURG.-DENTISTE
de retour

Dr COMTE
de retour

Jeune fille
de la Suisse allemande, sachant un peu cuire, cherche place dans une bonne famille de Fribourg comme aide de ménage ou bonne d'enfants.
Adresser les offres à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* s. H3591F. 2812

On demande un bon
VALET DE PIED
parlant bien français, âge, 20 à 28 ans, ayant déjà servi et connaissant bien le service des voitures. Se présenter ou écrire Hôtel Beau-Site, N° 53, Lausanne, à partir du 30 septembre. 2806

Chien perdu
un beau chien de garde avec manteau blanc et gris jaune s'est perdu le mercredi 16 septembre. Le réclamer chez **M. Mader,** *meunier,* à Estavayer. 2808

Industriel établi
à Fribourg, cherche locaux convenables pour installation d'ateliers, bureau et magasins.
Eventuellement achèterait immeuble ou place à bâtir, dans une rue fréquentée.
Adresser les offres, par écrit, sous H3593F à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 2809

On demande
UNE FILLE
pour faire le service d'un ménage ayant petit enfant. Bons soins et bon gage. Inutile de se présenter sans recommandations sérieuses.
S'adresser, par écrit, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg,* sous H3595F 2810-1388

A VENDRE
dans une ville industrielle de la Suisse française, un petit hôtel avec Café-brasserie, le tout bien meublé et en parfait état, à deux minutes de la gare. Prix: 38,000 fr. Au comptant 10,000 fr. S'adres. par écrit à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler à Lausanne, sous H365A. 1075-549

Raisins du Valais
O. de Riedmatten, Sion
5 kg. franco, **4 fr. 50** contre remboursement. H25300L 2752

Comptabilité *pour Hôtels et Restaurants,* méthode américaine Frisch, unique dans son genre, enseignée par des leçons écrites. Succès garanti. Prospectus gratis. Nombreux certificats *H. Frisch, expert comptable, Zurich, H.* H4069Z 2235

UN HOMME MARIÉ
muni de bons certificats et ayant servi plusieurs années comme maître-domestique ou charretier, cherche place pour Noël.
Adresser les offres sous H3538F à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, *Fribourg.* 2816

COFFRE-FORT
construction soignée, dimensions courantes, est à vendre à bas prix.
S'adresser, par écrit, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* s. H3599F. 2817

On cherche dans une bonne famille de 3 enfants, une
jeune fille
catholique, brave et de confiance, ayant l'habitude de garder les enfants. Vie de famille. Gage selon convention. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à : **Famille Müller, Imprimerie,** *à Sarnen.* 2815

LETTRE DU VATICAN

PRÉFECTURE DU S. PALAIS APOSTOLIQUE.

Rome, 4 août.

J'apprends avec un vrai plaisir que, selon mon conseil, vous avez envoyé, pendant la durée du Conclave, les préparations au Sanatogène de la firme Bauer et Cie, de Berlin, au Saint-Collège et au Cardinal Camerlingue Oreglia di Stefano. J'ai, de plus, appris avec une bien plus grande satisfaction encore que ces préparations au Sanatogène ont été prises avec goût par Leurs Eminences, de même que S. S. le Pape défunt Léon XIII les avait employées avec prédilection.

A mon avis, le Sanatogène mérite la vogue, les résultats de mes essais et de mes observations m'ont donné la conviction qu'il ne doit craindre la concurrence d'aucun autre aliment tonique connu à ce jour.

Je suis avec la plus grande estime.

(Signé) **Prof. Comm. Giuseppe Lapponi.**

L'appréciation flatteuse que le Sanatogène rencontre à l'étranger est encore confirmée par les lignes ci-dessus, envoyées à notre représentant à Rome par le professeur comm. Giuseppe Lapponi, médecin particulier de feu S. S. Léon XIII et du nouveau Pape S. S. Pie, dont le monde civilisé a suivi avec anxiété l'activité médicale pendant ces dernières semaines.

Berlin, S. W. 48. H51980 2800

BAUER & Cie, Sanatogen-Werke
Représentant :
E. NADOLNY, BALE, Faubourg St-Jean, 3
Brochure sur demande gratis et franco

Dépuratif Golliez
ou
SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX
préparé par
Fréd. GOLLIEZ, pharmacien à MORAT

MARQUE DE FABRIQUE SCHUTZMARKE

29 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofule, Rachitisme chez les enfants, Débilité, Humeurs et Vices du Sang, Dartres, Glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées, ni dégoût.

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique par excellence, pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demandez expressément le DÉPURATIF GOLLIEZ à la marque des 2 *Palmiers.*

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

En vente dans les pharmacies. H435F 533

A VENDRE
d'occasion, quelques **poulies fer** et un **volant** de 850 mm, un **bâti** pour meules émeri et une **turbine** haute pression 5 6 HP. 2771 1371
S'adresser à **M. Hogg,** serrurier-mécanicien, **Fribourg.**

FOURRURES
Le soussigné avise son honorable clientèle de la ville et du canton qu'il se charge, comme toujours, de tous les ouvrages concernant son état, et aussi de la transformation des fourrures pour dames et messieurs, d'après les modèles les plus nouveaux; montage de tapis en tous genres et avec têtes naturalisées, ainsi que le chamoisage des peaux de sauvagine. On trouve aussi des peaux de chat pour rhumatismes.
Se recommande, 2782
B. Habesreiter-Perroulaz, pelletier,
RUE DES ALPES, 16,
au rez-de-chaussée.

SAGE-FEMME de 1re classe
Mme Ve RAISIN
Reçoit des pensionnaires à toute époque.
Traitement des maladies des dames.
Consultations tous les jours
Confort moderne
Bains. Téléphone.
1, Rue de la Tour-de-l'Ile, 1
GENÈVE 73

On demande des
apprenties-tailleuses
S'adresser à **Mme Jenny-Gaudard,** tailleuse pour dames, ruelle du Bœuf. 2790

!! Beau fourneau rond !!
en catelles blanches, à vendre, Planche supérieure, 290. 2781

En 2-8 jours
les *goîtres* et toute *grosseur au cou disparaissent : 1 flac. à* **2 fr.** de mon *eau antigoîtreuse* suffit. Mon *huile pour les oreilles* guérit tout aussi rapidement *bourdonnements* et *dureté d'oreilles,* 1 flac. **2 fr.** **S. FISCHER, méd. prat., à Grub** (Appenzell Rh.-E.).

CLICHÉS POUR ANNONCES
Illustrations
en tous genres, pour livres, journaux, revues, catalogues, prix-courants, ect
1401

L'Entrepôt de Pérolles
A FRIBOURG
le seul entrepôt public directement relié à la voie ferrée, accepte en dépôt, aux conditions les plus avantageuses, toutes espèces de marchandises, telles que : céréales, vins, machines, fourrages, etc.
L'Entrepôt fait des avances de fonds sur les marchandises remises en garantie, contre acceptation des warrants. 2814
A. GŒLDLIN.
ancien hôtel Zœhringen.

Occasion
A vendre deux chaudières à vapeur, force 2 et 3 HP, dans de bonnes conditions.
S'adresser : Imprimerie catholique suisse ou Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

Pour la rentrée des écoles
Grand choix de serviettes d'écoliers, occasion exceptionnelle. Prix sans précédents.
Sacs d'école bonne qualité, pour garçons et filles, bon marché.
Se recommande, **Fréd. Ludin, fabr.,**
près de la cathédrale, **FRIBOURG.**

Lessive Schuler
à base d'ammoniaque et de térébenthine

Maris, qui chaque jour vous creusez la cervelle
Pour offrir tendrement un superbe cadeau,
Donnez la LESSIVE SCHULER à l'épouse fidèle,
Car elle est parfumée, parfaite, mousseuse et belle.

Vente en gros : H1380G 1323
ARNOLD KAESER, à FRIBOURG

CHASSE
ASSORTIMENTS AU COMPLET
D'ARMES, MUNITIONS
Vêtements de chasse
Atelier de réparations. — Catalogue 700 p., 200 grav., 40 cent.
PETITPIERRE, fils & Cie, NEUCHATEL
2807 Succ. de Ch. PETITPIERRE & fils Téléphone
Maison fondée en 1848

SOMNAMBULE
Herboriste autorisée
Madame FAVRE. — 15 années de succès !
Toujours plus appréciée de ma nombreuse clientèle qui augmente de jour en jour, je n'aurais plus besoin de me faire connaître. Par mes secrets, j'ai guéri des milliers de malades ayant perdu tout espoir de guérison et desquels je possède des certificats légalisés par les maires de leur commune.
Traitement de toutes les maladies. — *Consultations* tous les jours et par correspondance. H9385X 2799
GENÈVE, Rue Chantepoulet, 5, au 2me

Thuringe
Technicum d'Ilmenau
Ingénieurs-électriciens et machines. Techniciens et chefs d'ateliers.
Commissaires d'Etat

Téléphone **ATTENTION** Téléphone
Exposition permanente
Dans les grandes halles aux meubles qui viennent de s'ouvrir, il y aura dès maintenant exposition permanente de diverses chambres meublées au complet, tels que salons, salles à manger, chambres à coucher, des plus simples aux plus élégantes, *ainsi qu'environ 40 lits montés, de tous* styles et qualités. H2820F 2217
Halle aux meubles, aux Rames, 147
J. SCHWAB, tapissier

MISES D'AUBERGE
à Tavel
Jeudi 1er octobre prochain, de 2 à 5 h. de l'après-midi, la commune de Tavel mettra en location, par voie de mises publiques, à l'auberge de Saint-Martin, au dit lieu :
1° L'auberge communale, nouvellement construite, située au centre de la principale localité du district de la Singine, au croisement de deux routes cantonales. Locaux bien installés, téléphone dans l'établissement, lumière électrique, courses d'automobiles 4 fois et courses postales 3 fois par jour.
2° La grange, également nouvellement construite, située vis-à-vis de l'auberge, avec buanderie et environ 12 ½ poses de bon terrain en prés et champs.
Terme de la location : 6 années. Entrée en jouissance : 1er janvier 1904.
Les cautions ou autres garanties doivent être présentées avant les mises.
On peut prendre connaissance des conditions, dès le 15 septembre, au secrétariat communal.
Tavel, le 26 août 1903. H3355F 2589-1261
Le Conseil communal.